

**GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL SUR LES FEMMES ET LE SPORT
COMMUNIQUÉ
MONTRÉAL, LE 19 MAI 2002**

Plus de 550 personnes venant de 97 pays ont assisté à la troisième Conférence mondiale sur les femmes et le sport qui s'est déroulée à Montréal du 16 au 19 mai 2002. Sous l'égide du Groupe de travail sur les femmes et le sport, cette Conférence organisée par le ministère du Patrimoine canadien (Sport Canada) a fait appel à l'expertise de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS).

La Conférence a permis d'identifier les obstacles auxquels les femmes doivent faire face tout en commémorant le changement positif apporté dans les domaines " femmes et sport " et de l'activité physique au cours des 4 dernières années. Les exemples de détermination et de réalisations accomplies par de remarquables femmes chefs de file dans toutes les parties du globe ont mis à jour la capacité des femmes à surmonter les difficultés, promouvoir le changement et multiplier les débouchés. Les personnes participantes ont mis en commun leurs expériences relatives au pouvoir du sport et de l'activité physique dans le cadre de l'enrichissement des individus, des collectivités et des nations. Elles ont appris à utiliser le sport pour promouvoir l'épanouissement des femmes, la coopération, l'animation sociale, la compréhension du monde et la paix, et à développer l'estime de soi et la confiance en soi - ce qui constitue la fondation pour la santé et l'accomplissement des jeunes filles et des femmes. Elles ont discuté des moyens permettant à toutes les femmes et jeunes filles d'accéder au sport et aux activités physiques, quels que soient leurs besoins et leurs capacités. Elles ont réfléchi à la façon de modifier la culture et les systèmes sportifs en faveur de l'inclusion, la sécurité et le respect; à la manière d'influencer les gouvernements, les organisations sportives, les médias et tous ceux qui financent le sport dans les médias.

Chaque personne qui assiste à la Conférence a reçu une trousse de travail contenant des documents et des idées permettant de multiplier les débouchés dans le sport pour les femmes et les jeunes filles; il lui sera possible d'utiliser cette trousse dans son pays et pour des circonstances particulières. Il a été demandé à tous les participants d'élaborer un plan d'action personnel pour le changement, démontrant ainsi comment ils sont prêts à travailler à la mise en application de la Déclaration de Brighton 1994 sur les femmes et le sport et de l'Appel à l'action 1998 de Windhoek. Billie Jean King la championne de tennis leur a dit : " Nous " veut dire " Je " et non " eux " - ensemble, nous pouvons faire une différence.

Le thème " **Investir dans le changement** " a servi de base pour l'héritage laissé par la Conférence - une infrastructure et des ressources durables pour les femmes et les jeunes filles dans le domaine du sport et de l'activité physique. Les participantes favorisaient la coopération entre les femmes et les hommes et l'investissement des individus, des organisations et des gouvernements dans le domaine de l'éducation afin de laisser un héritage durable de la conférence qui pourra :

- Aider les femmes et les jeunes filles à surmonter les obstacles tant au niveau social que personnel, en cultivant l'estime de soi et la confiance en soi;
- Former les enseignantes, les représentantes officielles, les administratrices et les entraîneuses et les encourager ainsi à atteindre les niveaux les plus élevés;

- Encourager les athlètes féminines à jouer un rôle de modèle;
- Habilitier les jeunes femmes à devenir des chefs de file et à agir en qualité de guides pour leurs plus jeunes sœurs;
- Pratiquer une culture du respect et répondre aux besoins de toutes les femmes, quelles que soient leur expérience et leurs capacités;
- Abolir le harcèlement et la violence sexuelles dans le domaine du sport.

La Conférence a permis de mettre en place une infrastructure durable pour le sport et l'activité physique des femmes et des jeunes filles, constituée des éléments suivants :

- Des espaces sans danger et supervisés pour les jeux et le développement physique;
- Une éducation physique de qualité dans les écoles, et ce pour tous les enfants, visant à développer la motricité et les capacités fondamentales - la base d'une participation permanente à l'activité physique;
- L'égalité des chances pour la compétition et l'entraînement;
- Le sport et l'activité physique pour promouvoir la santé, pour accroître la sensibilisation au pouvoir du sport, ce qui permet d'éviter des comportements à risques comme une activité sexuelle précoce et la grossesse chez les adolescentes, l'abus d'alcool ou d'autres drogues, le VIH/sida, l'inactivité et l'obésité; et de promouvoir la capacité de choisir un style de vie positif;
- Des liens puissants entre la pratique, la politique et la recherche, comprenant la recherche pour apporter des preuves pour la défense des droits et l'établissement de meilleurs programmes de sport et d'activité physique;
- Des réseaux et une communication efficaces entre les femmes qui assument tous les rôles à tous les niveaux, dans le domaine du sport et de l'activité physique;
- Des approches stratégiques pour instaurer l'égalité des sexes dans le domaine du sport et de l'activité physique.

Les 530 personnes participant à la Conférence ont demandé au Groupe de travail international sur les femmes et le sport d'aborder les objectifs suivants au cours des quatre prochaines années et de faire un compte rendu lors de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes et le sport qui se déroulera à Kumamoto, au Japon en 2006 :

1. Recommander aux Nations Unies et aux personnes participant à la Conférence que les pays intègrent le sport et l'activité physique pour les femmes dans leurs rapports au groupe superviseur de la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination contre la femme (CEDAW);
2. Présenter un rapport officiel à la 3ème Conférence mondiale sur les femmes et le sport lors de la réunion 2004 des ministres responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV) qui se déroulera sous l'égide de l'UNESCO);
3. Surveiller les progrès effectués par rapport aux principes de la Déclaration de Brighton et de l'Appel à l'action de Windhoek, et recueillir les preuves de l'utilisation du sport dans le cadre de l'épanouissement des femmes, des collectivités et des nations;
4. Développer et élargir la disponibilité des ressources pour les personnes travaillant dans le domaine des femmes et le sport dans le monde entier;

5. Enregistrer et évaluer les exemples d'intégration des questions relatives aux femmes dans la politique et les dispositions, dans le domaine du sport et de l'activité physique;
6. Continuer à surveiller les incidences de la crise mondiale dans le domaine de l'éducation physique et promouvoir la défense des intérêts basée sur l'expérience sur la valeur de l'éducation physique pratiquée à l'école pour les jeunes filles et les adolescentes;
7. Épauler et encourager le travail des organisations internationales pour le sport et l'éducation physique des femmes et favoriser la création de réseaux et de structures durables pour le développement des femmes et du sport, y compris la collaboration intersectorielle des OG et des ONG, des DCON et des organisations d'éducation physique tant au niveau national que régional;
8. Encourager la coopération active entre les organismes de santé, d'éducation et d'équité femmes-hommes à l'échelle nationale comme internationale;
9. Travailler de concert avec les fédérations internationales et le Mouvement olympique;
10. Travailler de façon proactive à encourager le changement culturel et structurel au sein des organisations sportives en faveur de l'égalité des sexes.